

Déclaration Générale CE M+ du 30/04/2025

Monsieur le Président et chers collègues,

Lors de notre dernière réunion du conseil d'exploitation début février, nous avons abordé le sujet des contraintes et incertitudes budgétaires imposées par l'Etat aux collectivités locales, qui ne permettraient pas de se projeter vers une augmentation des prestations notamment celle liée à la pratique sportive, tel que cela avait pourtant été évoqué en groupe de travail et d'en instaurer des nouvelles.

Qu'en est-il aujourd'hui ? Avez-vous une idée plus éclairée sur de nouvelles marges de manœuvres financières, permettant de compléter l'offre de M+ au regard des doléances que nous avons pu formuler ?

Dans un contexte de plus en plus difficile pour un nombre toujours plus croissant d'agents et, à défaut, d'augmentation du point d'indice, notre régie M+ représente un soutien précieux.

Si beaucoup d'efforts ont d'ores et déjà été entrepris dans la communication, il faut les poursuivre afin que tous les bénéficiaires potentiels puissent effectivement accéder à ces droits à prestations.

La FSU est régulièrement sollicitée par les agents pour que les aides soit étendues et revues à la hausse.

Au regard du nombre croissant de dossiers gérés par M+, en dehors des accueils qui ont d'ores et déjà été renforcés, est-il envisagé de redimensionner le service afin de lui permettre d'assurer encore plus efficacement l'ensemble de ses missions ?

Afin de ne pas alourdir l'instance et alléger la déclaration liminaire, nous interviendrons plutôt ponctuellement sur certains rapports inscrits à l'ordre de ce jour. Nous avons par ailleurs adressé en parallèle à l'administration, tardivement certes, des questions par mail, nous restons ouverts à tout dialogue.